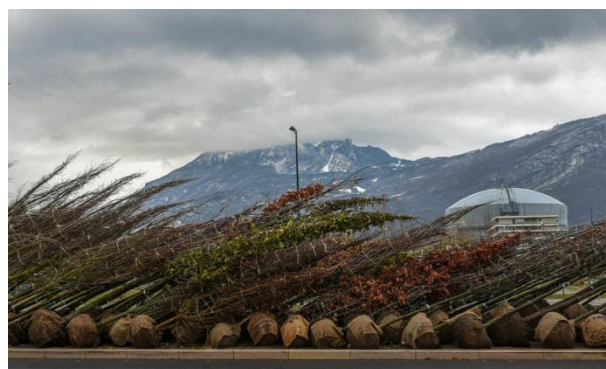
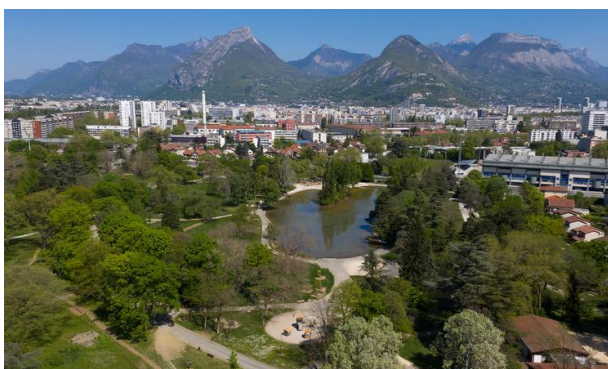


# Dossier de presse

Lundi 18 janvier 2020



## Végétalisation à Grenoble : « Protéger, intensifier, renouveler »



### Contacts presse

Ville de Grenoble – Adeline Suppo / 07 86 64 46 64

Grenoble-Alpes Métropole – Alexandra Couturier / 06 09 60 16 38

La nouvelle saison de plantation a débuté en novembre 2020. Cette année est un peu particulière puisque la crise sanitaire a impacté le fonctionnement des services avec pour conséquence un nombre d'arbres plantés légèrement inférieur aux années précédentes.

La Ville s'investit par d'autres moyens pour végétaliser toujours plus :

Le **BUDGET PARTICIPATIF** avec toujours plus de projets proposés par les habitantes et habitants pour favoriser la nature en ville et accompagnés par les services pour leur réalisation.

Le programme **JARDINONS NOS RUES** qui met à disposition des habitants un coin d'espace public pour jardiner - **99 espaces recensés aujourd'hui** - ainsi que le nombre croissant de jardins partagés et vergers collectifs.

Le **défi 3,2,1 PLANTEZ** qui incite à la plantation d'arbres sur des espaces privés.

La **VEGETALISATION DES TOITS ET DES FAÇADES**

A travers ces programmes, la Ville veut renforcer l'implication citoyenne pour la végétalisation et reste par ailleurs très à l'écoute des préoccupations des Grenoblois-es et Grenoblois en matière de végétal. C'est pourquoi, en lien avec les unions de quartier, un travail de recensement des arbres remarquables dans l'espace public et privé sera entrepris prochainement.



Terrasse ludique du marché Europole, Budget participatif



Le nouveau jardin partagé Émilie-Carles

## Le patrimoine arboré métropolitain

Dans le cadre de sa compétence voiries et aménagement des espaces publics, Grenoble-Alpes Métropole s'est engagée en faveur de la plantation et de l'entretien des arbres de son territoire. Elle gère environ 34 000 arbres sur les espaces publics métropolitains, parmi lesquels on dénombre près de 300 espèces. L'enjeu de l'entretien de ce patrimoine arboré est de répondre aux changements provoqués par le réchauffement climatique : le territoire doit s'adapter, développer et favoriser la biodiversité, et améliorer la qualité de vie des espaces publics.

Lors des plantations de cet hiver 2020/2021, **700 nouveaux arbres vont ainsi rejoindre l'ensemble des espaces publics métropolitains.**

Les élus métropolitains poursuivent leur mobilisation pour le développement du patrimoine arboré, le renouvellement des arbres abîmés, blessés et présentant des dangers pour les usagers des espaces publics et l'amélioration des conditions de développement des arbres en ville.

Retrouvez toutes les informations relatives à la politique métropolitaine sur la plateforme <https://arbres.grenoblealpesmetropole.fr/> !

### Le Plan Canopée

Ce projet ambitieux est en cours d'élaboration et permettra de renforcer le développement du patrimoine arboré de la Métropole et de poursuivre la volonté d'améliorer la qualité, le confort des espaces publics, et la place de la biodiversité en ville.

## Grenoble : + 550 arbres nouvellement plantés cet hiver

Parmi les 200 agent-es du service Espaces verts, une vingtaine est dédiée au service de l'arbre en ville, financé à hauteur de 500 000€ par Grenoble-Alpes Métropole. Ces agent-es **réalisent les plantations, arrosent les jeunes arbres pendant leurs 3 premières années, élaguent, taillent** pour assurer confort et longévité à l'arbre tout en assurant la sécurité des usagers et bâtiments.

**Les plantations se font en hiver, de novembre à mars.** Elles sont réalisées par la Ville, la Métropole et d'aménageur Innovia-Sages à travers un service commun.

**D'ici mars prochain, plus de 550 arbres seront plantés à Grenoble. Le bilan arbres plantés/arbres coupés sera une nouvelle fois positif, comme c'est le cas depuis 2015. Parmi les nouveaux arbres, 265 seront plantés par la Ville et 289 par la Métropole.**



### Focus sur la Presqu'île

Avenue des Martyrs, **plus de 100 arbres** ont été plantés cet hiver. C'est la plantation la plus importante de la saison.

Comme les années précédentes, **des étiquettes mentionnant le nom de l'arbre** seront installées sur chaque jeune arbre, lorsque cela est techniquement possible. Elles permettront aux Grenoblois-es de mieux connaître les arbres qui les entourent.



### **Pourquoi couper des arbres ?**

Les arbres coupés le sont principalement pour raison sanitaire : attaque de champignons ou de parasites, port instable, dépérissement général... Pour ne pas mettre en danger les usager-es, l'équipe arbres intervient au plus vite. Le bois est ensuite broyé puis réutilisé dans les massifs fleuris.



Souche d'arbre atteinte du chancre coloré.  
À droite sur la photo, les traces de la maladie.

Cet hiver par exemple, selon l'arrêté ministériel du 22 décembre 2015 relatif à la lutte contre le chancre coloré, entre 4 et 10 platanes atteints de chancre coloré seront abattus Parc Paul-Mistral. Le chancre coloré est une maladie cryptogamique incurable et contagieuse qui met en péril les platanes. Il se propage facilement à d'autres platanes. Il est non nocif pour l'Homme. Le champignon responsable de cette maladie (*Ceratosystis platani*) fait l'objet d'une lutte obligatoire sur tout le territoire national.

## **Une diversité d'arbres plantés adaptés au climat de demain**

---

Le changement climatique, et particulièrement l'augmentation des températures, pose de nombreuses questions sur le choix d'essences d'arbres adaptées. Le choix a donc été fait de favoriser des essences résistantes à la sécheresse comme par exemple le micocoulier.

Mais plus généralement, le service Espaces verts et le service commun Grenoble-Alpes Métropole et Ville de Grenoble ont fait le choix de la diversité pour cette nouvelle saison de plantations. Il s'agit majoritairement d'espèces d'origine locale mais également certaines espèces exotiques se distinguant pour leurs qualités esthétiques, botaniques et leur résistance.

Diversifier les essences d'arbres plantées présente un triple intérêt : une **meilleure résistance aux parasites et maladies**, une **adéquation de l'arbre avec son milieu** dans l'optique de maximiser sa durée de vie (choix des espèces selon le type de sol, l'ensoleillement, la proximité avec les bâtiments....) et des **refuges plus variés pour attirer des espèces d'oiseaux et d'insectes différentes**.

## Arbres, nature en ville et bien-être citoyen, une priorité pour la Ville et la Métropole

Les arbres rendent de nombreux services en milieu urbain :

**AMELIORENT LA QUALITE DE L'AIR** : ils produisent de l'oxygène, absorbent le CO2 et captent les poussières et particules de pollution.

**REGULENT LES TEMPERATURES** : grâce à leur feuillage, ils bloquent la lumière du soleil, font de l'ombre et « transpirent par leurs feuilles », ce qui crée de l'humidité et permet de lutter contre la chaleur naturelle.

**ACCUEILLENT LA PETITE FAUNE** : ils constituent le seul refuge en ville pour diverses espèces d'oiseaux et d'insectes. Sans eux, ils ne seraient tout simplement pas là !

**LIMITENT L'EROSION DES SOLS** : en fixant et retenant les parties désagrégées des sous-sols grâce aux racines.

et **PARTICIPENT AU BIEN-ETRE DES HABITANT-ES.**

**Selon l'Ademe** : « *Végétaliser judicieusement la ville pourrait permettre de réduire la température de 5 à 6 °C et la consommation énergétique pour l'air climatisé de 50 % à 70 % (source : étude Huang et al. 1990). Un seul arbre mature au sein d'une plantation d'arbres évapore ainsi 450 litres d'eau quotidiennement, soit l'équivalent de cinq climatiseurs fonctionnant 20 heures par jour (source : Fondation Canadienne de l'Arbre).* »



Mais les arbres ne sont pas les seuls à rendre des services au citoyen : **les parcs et jardins** et tous les végétaux qui les composent (arbustes, fleurs, pelouses) contribuent eux aussi à **améliorer le cadre de vie des habitants et attirer une biodiversité riche.**

Plus frais, plus arborés, plus conviviaux,... 11 nouveaux espaces de fraîcheur et de convivialité pour toutes et tous seront au rendez-vous de Capitale verte européenne 2022. Des places seront végétalisées, des squares et parcs créés ou rénovés, des espaces de natures et de biodiversité renforcés. Plus d'infos : [https://www.grenoble.fr/uploads/Externe/39/1052\\_892\\_dossier-de-presse-Nouveaux-espaces-de-fraicheur.pdf](https://www.grenoble.fr/uploads/Externe/39/1052_892_dossier-de-presse-Nouveaux-espaces-de-fraicheur.pdf)

## Espaces verts en gestion naturelle : une attention renouvelée pour le respect des écosystèmes

---



Si autrefois la norme était à la pelouse tondu ras et aux massifs de fleurs annuelles, aujourd'hui la volonté de la Ville est de laisser **plus d'espaces pour l'expression de la nature**, c'est-à-dire certaines pelouses fauchées ou pâturées par les animaux et non plus tondues, des massifs de fleurs vivaces en remplacement des annuelles et des aménagements



pour permettre à la biodiversité de trouver refuge et de circuler (mares, écuroducs...). Ceci a pu être initié dès ce printemps 2020 et la tendance s'accroîtra dans les années à venir.



Que ce soit dans le choix des emplacements des nouvelles plantations d'arbres ou d'arbustes ou la définition des espaces de pelouses en gestion dite naturelle, **une grande attention est apportée à la préservation d'espaces de loisirs pour les habitants** (espace dégagé et tondu pour terrain de jeu, pique-nique...). Les espaces verts sont en effet fréquentés régulièrement par une grande partie de la population. Cet équilibre des usages (loisirs, fraîcheur estivale, biodiversité...) est au cœur des préoccupations des élus et gestionnaires pour que nature et habitants cohabitent harmonieusement.

## Des labellisations récentes...

---

**Le parc Flaubert et le verger Essen'ciel viennent d'obtenir la labellisation EcoJardin !** EcoJardin est un label à envergure nationale

qui certifie de la gestion écologique d'un espace vert. Il couronne les espaces verts qui font preuve d'une gestion écologique exemplaire : utilisation raisonnée de l'eau, choix de plantes locales et adaptées au climat, matériel d'entretien économe en énergie...

4 autres espaces verts sont labellisés à Grenoble : le parc Bachelard, le cimetière St Roch, le parc Paul Mistral et le jardin des Vallons (casernes de Bonne).

47 ha labellisés soit 20% de la surface d'EV de Grenoble



**Le Centre horticole de la ville de Grenoble a obtenu la labellisation AB** (Agriculture Biologique) pour la production de plants légumiers. Un pas en plus vers une agriculture responsable tout en favorisant le local !

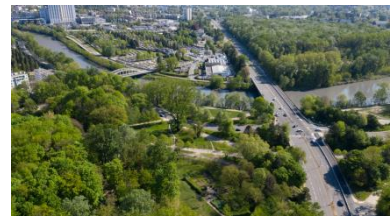




Parc Paul Mistral



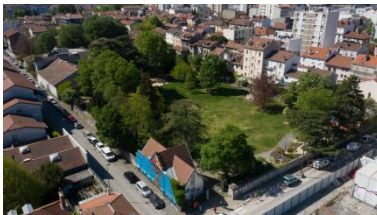
Jardin des plantes



Parc des Berges de l'Isère



Parc Albert Michallon



Parc Marliave



Place Saint-Bruno



Parc Valérien Perrin



Parc de la Savane



Parc Porte de l'Ouest



Parc des Champs-Elysées



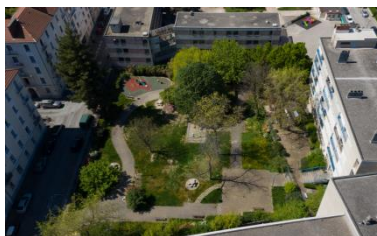
Parc Maurice Thorez



Parc Ouagadougou



Parc Soulage



Square des charmilles



Parc de l'Alliance

...